



**LISTE DES PIÈCES DEMANDÉES POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER DE MARIAGE.
LES DOCUMENTS ORIGINAUX SONT À FOURNIR AU MOMENT DU DÉPÔT DU DOSSIER.**

	Époux / Épouse 1	Époux / Épouse 2
PIÈCE D'IDENTITÉ		
Carte nationale d'identité, passeport, carte de séjour, carte de resident , permis de conduire		
ACTE DE NAISSANCE		
Pour les personnes nées en France Copie intégrale datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier.		
Pour les personnes de nationalité française nées à l'étranger ou ayant acquis la nationalité française Copie intégrale datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier <i>S'adresser au Ministère des Affaires Etrangères, service central de l'état civil 11 rue de la Maison Blanche 44941Nantes Cédex 9 www.diplomatie.gouv.fr</i>		
Pour les personnes réfugiées Copie intégrale établi par l'OFPRA datant de moins de 3 mois au dépôt du dossier. <i>S'adresser à l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides 201 rue Carnot 94136 Fontenay sous Bois www.ofpra.gouv.fr</i>		
Pour les personnes de nationalité étrangère nées à l'étranger - Copie intégrale datant de moins de 6 mois au dépôt du dossier délivrée par le pays et sa traduction de l'acte de naissance Les documents originaux devront être traduits par un traducteur assermenté en France (liste des traducteurs disponible près du Tribunal Judiciaire de Castres). - <u>Certificat de coutume</u> de moins de 6 mois au dépôt du dossier délivré par le Consulat ou l'Ambassade du pays en France. - <u>Certificat de célibat ou de capacité matrimoniale</u> de moins de 6 mois au dépôt du dossier délivré par la ville de naissance du pays d'origine ou par le Consulat ou l'Ambassade du pays en France. - <u>Certificat de non remariage</u> pour les divorcés(ée) ou veuf(ve) de moins de 6 mois au dépôt du dossier délivré par la ville de naissance du pays d'origine ou par le Consulat ou l'Ambassade du pays en France. Ces documents en fonction de votre nationalité devront être légalisés, apostillés . > légalisés : apposition d'un cachet par le consulat ou l'ambassade de votre pays, ou par le consul de France dans le pays. > apostillés : sceau spécial appliqué par l'autorité de votre pays. Les documents originaux devront être traduits par un traducteur assermenté en France (liste des traducteurs disponible près du Tribunal Judiciaire de Castres).		
Pour les personnes divorcées Copie intégrale de l'acte de naissance portant la mention du mariage et du divorce.		
Pour les veufs(ves) L'acte de décès du précédent conjoint.		



SUITE DES PIÈCES À FOURNIR

	Époux / Épouse 1	Époux / Épouse 2
JUSTIFICATIF DE DOMICILE RÉCENT		
Pour les personnes locataires ou propriétaires (original et copie) Facture eau, électricité, gaz, téléphone fixe, dernier avis d'imposition sur les revenus ou de non-imposition, dernier avis de taxe d'habitation, quittance de loyer...		
Pour les couples non domiciliés sur Castres, dont l'un des parents est domicilié sur la commune - Justificatif de domicile récent au nom du parent + carte d'identité		
Pour les personnes domiciliées à l'étranger Factures, quittance de loyers. Transmettre au service état civil l'adresse mail de l'Ambassade de France à l'étranger pour la publication de bans		
Pour les personnes sous tutelle ou curatelle - Preuve de la transmission du projet de mariage au tuteur/curateur - Copie du dernier jugement de mise sous protection.		
Liste des témoins - Le formulaire relatif aux témoins complété. - La photocopie recto-verso de la pièce d'identité de chacun des témoins.		
Contrat de mariage Le certificat du notaire est à fournir au plus tard 15 jours avant le mariage.		
Enfant(s) commun(s) né(s) avant le mariage : Fournir le livret de famille.		

Autres informations :

- Souhaitez-vous faire un échange des alliances? ☐ oui ☐ non
- Souhaitez-vous de la musique? ☐ oui ☐ non
- Souhaitez-vous la publication à la presse? ☐ oui ☐ non

Veuillez indiquer ci-dessous votre future adresse (domicile après mariage) :

.....

.....

.....

.....

** Toute modification d'état civil d'un des futurs époux avant la célébration du mariage doit d'être signalée par la production d'un nouvel acte.*

**RENSEIGNEMENTS SUR**☐ La future épouse☐ Le futur époux*Document à compléter et à signer*

Nom :

Prénoms :

Profession..... ☐ Retraité(e)

Date de naissance :

Commune de naissance :

Département ou pays :

Nationalité : Téléphone :

Courriel :

☐ Célibataire☐ Veuf(ve) depuis le de☐ Divorcé(e) depuis le de

Faites-vous l'objet d'une mesure de :

☐ Curatelle☐ Tutelle**DOMICILE**

N° et rue

Commune

Département ou Pays

RÉSIDENCE (adresse du ou des parents domicilié(s) à CASTRES)

.....

VOS PARENTS

Premier parent

☐ Décédé(e)

Nom de naissance :

Prénoms :

Profession : ☐ Retraité(e)

Adresse :

.....

Second parent

☐ Décédé(e)

Nom de naissance :

Prénoms :

Profession : ☐ Retraité(e)

Adresse :

.....

**RENSEIGNEMENTS SUR**☐ La future épouse☐ Le futur époux*Document à compléter et à signer*

Nom :

Prénoms :

Profession..... ☐ Retraité(e)

Date de naissance :

Commune de naissance :

Département ou pays :

Nationalité : Téléphone :

Courriel :

☐ Célibataire☐ Veuf(ve) depuis le de☐ Divorcé(e) depuis le de

Faites-vous l'objet d'une mesure de :

☐ Curatelle☐ Tutelle**DOMICILE**

N° et rue

Commune

Département ou Pays

RÉSIDENCE (adresse du ou des parents domicilié(s) à CASTRES)

.....

VOS PARENTS

Premier parent

☐ Décédé(e)

Nom de naissance :

Prénoms :

Profession : ☐ Retraité(e)

Adresse :

.....

Second parent

☐ Décédé(e)

Nom de naissance :

Prénoms :

Profession : ☐ Retraité(e)

Adresse :

.....



RENSEIGNEMENTS SUR LES TÉMOINS

Joindre les photocopies des pièces d'identité des témoins lisibles et claires. Toutes les rubriques sont à compléter obligatoirement. Les témoins doivent être âgés de 18 ans. Ils sont au minimum 2 et au maximum 4.

TÉMOIN N°1	TÉMOIN N°2
Nom :	Nom :
Nom marital :	Nom marital :
Prénoms :	Prénoms :
Profession :	Profession :
Adresse complète :	Adresse complète :
.....	
.....	
TÉMOIN N°3	TÉMOIN N°4
Nom :	Nom :
Nom marital :	Nom marital :
Prénoms :	Prénoms :
Profession :	Profession :
Adresse complète :	Adresse complète :
.....	
.....	

Nous soussignons (nom et prénom des futurs époux)

.....

Certifions sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurants sur l'ensemble de ces documents.

Date :

Signatures :